



## COMMUNE DE CERCOUX

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 MARS 2024 à 19H30

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars à dix-neuf heures trente,  
Le Conseil Municipal de Cercoux dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Cercoux, sous la présidence de Jeanne BLANC, Maire

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 22 mars 2024

**Membres présents** : Jeanne BLANC, Vincent BADIE, Angélique MOTUT, Philippe GLEMET, Christian BERNARD, Françoise BLANC, Michèle BARRAULT, Stéphanie POIVERT, Hervé DINDIN, Anaïs LEMIRE

**Membres excusés** : William PIETTE (pouvoir à Vincent BADIE), Sophie HAYE-OLINET (pouvoir à Michèle BARRAULT)

**Secrétaire de séance** : Angélique MOTUT

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance. Madame Angélique MOTUT est élue secrétaire de séance.

### **0. Approbation Procès Verbal du conseil municipal du 20 février 2024**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 janvier 2024 est validé à l'unanimité

#### **1. Vote des taux d'imposition 2024**

Délibération approuvée à l'unanimité

#### **2. Vote du budget primitif 2024**

Délibération approuvée à 1 abstention et 11 voix « pour »

#### **3. Tableau des effectifs**

Délibération approuvée à 1 abstention et 11 voix « pour »

#### **4. Convention relative aux autorisations d'enfouissement des réseaux électriques, d'utilisation et de renforcement de la voirie communale**

Délibération approuvée à 1 abstention et 11 voix « pour »

#### **5. Convention sur les études relatives à l'aménagement de la traverse du bourg et la création de cheminement doux Rue de la République, rue de la Boye et rue de la Chaume des Landes - RD n° 145 et n° 261**

Délibération ajournée

#### **6. Convention avec 30 millions d'amis**

Délibération approuvée à l'unanimité

#### **7. Permissions de voirie**

Délibération approuvée à l'unanimité

#### **8. Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux**

Délibération approuvée à l'unanimité



**COMMUNE DE CERCOUX**

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 MARS 2024 à 19H30

**9. Médiathèque : bilan d'activité 2023 et engagement associatif**

Accord pour la participation de la commune

**10. Demandes de subventions**

Demande émanant de l'association « Ribambelles » :

Délibération rejetée avec 1 abstention et 11 voix « contre »

Demande émanant de l'association « Ensemble Vocal de la Dronne » :

Délibération rejetée à l'unanimité

La séance est levée à 22h27.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 30 avril 2024.

Jeanne BLANC  
Le maire